

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHIDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois Adresse de l'entreprise : 12-14 AV LOUIS DOMERGUE - MONTGERALD IMM TRIDENT B/Durée de l'exercice précédent si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2020	Exercice N-1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	15 010	CQ	3 706	11 304	8 156
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 321	AU	779	542	982
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB			BC				
Autres titres immobilisés	BD			BE				
Prêts	BF			BG				
Autres immobilisations financières	BH			BI				
TOTAL (II)		BJ	16 331	BK	4 485	11 846	9 138	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	52	BW	52	156	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	5 729	BY	5 729	27 222	
		Autres créances (3)	BZ	127 346	CA	127 346	103 011	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF		1 049 420	CG	1 049 420	362 084		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	1 182 547	CK	1 182 547	492 474		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 198 878	IA	4 485	1 194 393	501 612	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 8 064)		DA	8 064	8 064	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	807	807	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	17 317	15 715	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	23 969	21 602	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées		DK			
	TOTAL (I)			DL	50 158	46 188
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	299		
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)			DR	299	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	430	518	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	11 209	3 241	
	Dettes fiscales et sociales		DY	26 363	10 828	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	1 105 935	440 837	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)			EC	1 143 937	455 424	
Écarts de conversion passif (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 194 393	501 612	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 143 937	455 424
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI						Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice N-1		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF	
		services	FG	110 931	FH		FI	121 474
	Chiffres d'affaires nets	FJ	110 931	FK		FL	121 474	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN	952	
	Subventions d'exploitation					FO	56	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	891	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	123 373	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
	Variation de stock (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3)					FW	30 280	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	133	
	Salaires et traitements					FY	356	
	Charges sociales (10)					FZ	519	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 873
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	99 162		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	24 211		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	24 211		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI		Néant <input type="text"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	632	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	632	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	201	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	1 037	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	299	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	299	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 238)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	1 371	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	128 239	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	104 269	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 969	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Provisions pour amendes et pénalités	299			
Dégrèvement CFE		632		
TOTAL GENERAL	299	632		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL				

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				9 845	D8		D9	5 165	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									KE
CORPORELLES	Terrains				KG	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	KW		KX		
		Matériel de transport			KY	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 321	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK	LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 321	LO	LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M		8T	
Autres participations				8U	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	11 166	ØH	ØJ	5 165		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
					Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN	CØ	15 010	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO	LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS	MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	MM	MN		MO		
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	1 321	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes				NC	ND		NE	NF	
TOTAL III				IY	NG	1 321	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU		M7	ØW	
	Autres participations				IØ	ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1	2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E		2F	2G	
	TOTAL IV				I3	NJ		NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK		ØL	16 331	ØM	

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 689	EL	2 017	EM		EN	3 706
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	339	QM	440	QN		QO	779
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	339	QV	440	QW		QX	779
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 027	ØP	2 457	ØQ		ØR	4 485

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice
			Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	299	4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
TOTAL II	5Z		299	TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C	6D
		- corporelles	6E	6F		6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V		9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7		Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y		6Z	7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		299	UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF		
		- financières		UG		UH	
			- exceptionnelles		UJ	299	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	5 729	5 729		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	5 169	5 169		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	598	598	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	1 129	1 129	
	Groupe et associés (2)		VC	120 450	120 450		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	133 075	133 075	VV
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
			VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	430	430		
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 209	11 209			
Personnel et comptes rattachés		8C	5 000	5 000			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 441	19 441			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	644	644		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 278	1 278		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 105 932	1 105 932			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2	2			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	1 143 937	1 143 937		
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI		Néant <input type="checkbox"/>										
		Exercice N, clos le : 31/12/2020										
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
		WA	23 969									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WB								
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)	XX								
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)			I7								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7								
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%			I8								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN								
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)			WN								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW								
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3								
			TOTAL I	WR								
				28 158								
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV							
		- imposées aux taux de 0 %			WH							
		- imposées aux taux de 19 %			WP							
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW							
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ								
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts : ((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation))		2A								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*			ZY								
	Majoration d'amortissement			XD								
	Abattement sur le bénéfice et exonération de l'impôt	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OY	Sociétés investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3							
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF							
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC								
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5								
			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA								
			Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC								
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH								
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC								
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD								
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	YI	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI								
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL										
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2							
III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH								
				2 222								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td style="text-align: center;">bénéfice (I moins II)</td> <td style="text-align: right;">XI</td> <td style="text-align: right;">25 936</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">déficit (II moins I)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		{	bénéfice (I moins II)	XI	25 936		déficit (II moins I)			XJ
{	bénéfice (I moins II)	XI	25 936									
	déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		XL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL								
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	25 936								
				XO								

**10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges				
		8X		8Y
		8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9B		9C
Provisions pour dépréciation				
		9D		9E
		9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
			ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : **COMAPHI** Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	15 715	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
							- Autres réserves	ZD	
		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD		21 602		Dividendes	ZE	20 000
		Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions	ZF	
		TOTAL I	ØF		37 317		Report à nouveau	ZG	17 317
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	37 317	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)								J7		YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)								J8		XQ	
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	486
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)								ES		ST	29 368
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	29 854
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	70
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)								ZS		9Z	2 653
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 723
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	2 186
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	609
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019)										ØB	50 689
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	25 936	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	43227153400070			

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFIP N° 2059-B 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N - 1					
	N - 2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1quater du CGI)	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
	(à préciser) au titre de :	N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
N - 8						
N - 9						
TOTAL 2						

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : COMAPHI

 Néant

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		2
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		110 931
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		110 931

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH		1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		910
Subventions d'exploitation reçues	OF		15 765
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		16 676

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		134
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		29 720
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		1 826
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		5
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Total 3	OJ		31 684

IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	95 922

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		110 931
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	GY	au
Date de cessation			HR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2021

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="504"/>
---	----	--------------------------------	--	----	----------------------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 44495620500058

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COMAPHI

ADRESSE (voie) 12-14 AV LOUIS DOMERGUE - MONTGERALD IMM TRIDENT BAT A

CODE POSTAL 97200 VILLE FORT DE FRANCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



DGFIP N° 2065 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2020 et clos le 31/12/2020 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: COMAPHI SIRET 44495620500058

Adresse du siège social: Ancienne adresse en cas de changement:

12 AVENUE LOUIS DOMERGUE
IMM TRIDENT - MONTGERALD FORT DE FRANCE 97200

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/2008

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SA GROUPIMO
12 AVENUE LOUIS DOMERGUE IMM TRIDENT MONTGERALD FORT DE FRANCE 97200 SIRET 43227153400070

B ACTIVITE

Activités exercées Courtage en Assurance Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal
Bénéfice imposable à 31 % Bénéfice imposable à 28% 0 Bénéfice imposable à 15% 25 936
Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %**2 Plus-values**
PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Société d'investissement immobilier cotée Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

ECF Nom et adresse du prestataire

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

S/I : (Société/Indépendant) : Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

Visa : CGA Visa : Viseur conventionné N° d'agrément :

Nom : Tél :

Adresse :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 BIS 2021

Désignation de l'entreprise : COMAPHI Néant

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	a	20 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus	Report du total de l'extension, page 2065BX2				e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	20 000
Montant des revenus répartis					Total (a à h)	20 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
5	6	7	8				

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)